

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2023 à 20h30

Ma Chère Collègue,
Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Conseil Municipal qui se réunira en présentiel à 20h30, le 13 avril 2023, à l'hôtel de ville, et vous prie de bien vouloir y assister. Vous trouverez ci-joint l'ensemble des notes de synthèse suivant l'ordre du jour ci-dessous.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre membre du conseil, vous trouverez à ce titre également un modèle de procuration.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 mars 2023 ;
3. Vote des taux d'imposition 2023 ;
4. Budget Ville : Budget Primitif 2023 ;
5. Budget Annexe Centre-Ville : Budget Primitif 2023 ;
6. Budget Annexe Assainissement : Budget Primitif 2023 ;
7. Budget annexe Eau : Budget Primitif 2023 ;
8. Budget Annexe Gambetta : Budget Primitif 2023 ;
9. Attribution des subventions 2023 ;
10. Autorisation de lancement de consultations et de signatures dans le cadre d'appel d'offres ouverts ;
11. Groupement de commandes coordonné par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne pour la passation des marchés « Assurances » ;
12. Acquisition d'une partie de la parcelle AZ 72 ;
13. Adhésion des EPCI au SE60 ;
14. Exercice des compétences déléguées ;

GOUVIEUX, le 07 avril 2023



Le Maire,
Thomas IRAÇABAL